

DOSSIER DE PRESENTATION POUR LE CONCOURS DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS (modèle)

Rappels importants :

Ce dossier est à nous adresser sous format numérique

Ce dossier vous est présenté comme modèle, à titre d'exemple.

Vous pouvez rédiger le dossier de présentation de votre commune à votre convenance, pourvu qu'il comporte les rubriques suivantes :

- Une fiche d'identité de la commune,
- Un plan du bourg avec l'emplacement des réalisations végétales et florales,
- Des photos datées, illustrant le fleurissement et l'embellissement de la ville tout au long de l'année,
- Un chapitre « Actions et projets »

N'hésitez pas à personnaliser votre dossier, il est pris en compte dans la notation des jurys, un accompagnateur doit être également prévu à chaque passage de jury. Il doit être remis avant le 19 juin 2018.

Pour leurs notations, les jurys prennent bien évidemment en compte la taille et la spécificité locales de la commune visitée.

COMMUNE DE

Fiche d'identité de la commune

Nombre d'habitants :

Nombre d'employés aux Services Espaces Verts :

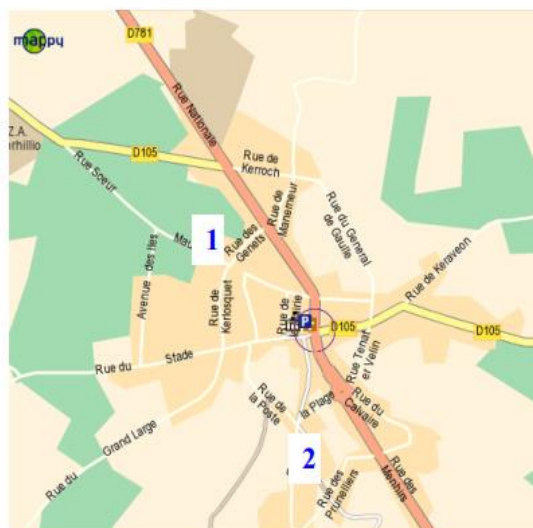
Surface de la commune :

Le budget embellissement :

Autre indication :

PLAN DU BOURG AVEC EMPLACEMENT DES REALISATIONS VEGETALES ET FLORALES

Insérer le plan à votre convenance



Réalisations	Adresse et emplacement sur le plan
	Rue des genêts 1
	Rue des Prunelliers 2

DES PHOTOS DATEES ILLUSTRANT LE FLEURISSEMENT ET L'EMBELLEMENT DE LA VILLE TOUT AU LONG DE L'ANNEE

PRINTEMPS

Titre de la photo			
Photo			
Date et lieu			
Commentaire			

ETE

Titre de la photo			
Photo			
Date et lieu			
Commentaire			

AUTOMNE

Titre de la photo			
Photo			
Date et lieu			
Commentaire			

HIVER

Titre de la photo			
Photo			
Date et lieu			
Commentaire			

CHAPITRE « ACTIONS ET PROJETS »

Cette liste n'est ni obligatoire, ni exhaustive.

Elle vous est uniquement adressée en tant qu'aide et à titre d'exemple

La promotion

- Evènements et manifestations (animations, visites guidées, fêtes des plantes...)
- Documents et publications (à joindre au dossier si possible)
- Signalétique spécifique
- Site internet municipal (noter l'adresse)
- Autre

Les actions locales (scolaires, associations, participations des habitants)

- Actions pédagogiques adaptées
- Concours communal des maisons, balcons fleuris...
- Concertation et relation avec les associations
- Autre

Techniques mises en œuvre pour économiser l'eau

- Utilisation de techniques culturales économisant l'eau (paillage, choix des végétaux, arrosage aux heures les moins chaudes de la journée)
- Origine de l'eau de récupération
- Techniques utilisées pour l'irrigation et l'entretien des réseaux
- Autre

Les méthodes de désherbage

- Noter la position et l'action communale vis-à-vis d'une gestion raisonnée des produits chimiques
- Emploi de solutions de substitution (lutte biologique, utilisation de substances les moins toxiques possibles...)
- Autre

Les formations professionnelles

La commission cadre de vie et environnement (travail et actions)

Les projets d'aménagement urbains et paysagers

Liste à fournir au jury en fonction des spécificités de votre commune

- Inventaire du patrimoine arboricole et mesures de protection.
- Inventaire des espaces naturels (forêts, plans d'eau, marécages, littoral, relief...) et mesures de protection.
- Réglementation concernant les affichages publicitaires (si existante).
- Certains organismes peuvent être propriétaires de surfaces importantes dans les communes. Les jurys doivent être informés des accords passés pour le traitement et la gestion de certains espaces, par exemple les talus S.N.C.F, les berges des canaux, les espaces verts autour des immeubles propriétés des offices d'HLM., les ronds-points ou équipements de voirie gérés par les D.D.E.

⇒ N'hésitez pas à indiquer toutes les actions spécifiques à votre commune, même si celles-ci ne sont pas listées ci-dessus.